

FICHE INTENDANCE

Photo

Joindre un RIB au nom du responsable légal (noter le nom de l'élève au verso)

NOM ELEVE:	Année scolaire : 2026/2027
PRÉNOM ELEVE :	DATE DE NAISSANCE :
MAIL :	N° PORTABLE :

NOM RESPONSABLE LÉGAL :	PRÉNOM :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
TEL 1 :	TEL 2 :
MAIL :	

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du Service de Restauration et d'Hébergement et m'engage à y adhérer.

DATE :...../...../.....

SIGNATURE

Fonctionnement du Service de Restauration et d'Hébergement (SRH)
Prix du repas au 01.01.2026 : 4.23€ (Achat de 5 repas minimum soit 21.15€)
Repas payables d'avance – 1^{ère} carte gratuite (si perte ou dégradation : 3.70€)

Recharge au secrétariat d'intendance, tous les jours, entre 7h45 et 12h00.

➤ **Espèce** (faire la monnaie) ➤ **Chèque** (ordre: LP Hélène BOUCHER) ➤ **Carte Bancaire** (avec ou sans contact)

Pour les élèves bénéficiant d'une prise en charge financière (ASE/FOYER...)

Merci de transmettre une attestation au service intendance : secretariat-intendance.0690093b@ac-lyon.fr

INFORMATIONS A COMPLETER PAR LA STRUCTURE :

Nom de la structure :

Contact mail :

Date fin de prise en charge :

Cachet+Signature

Une facture des repas consommés vous sera adressée à chaque fin de trimestre.

Pour tous renseignements : secretariat-intendance.0690093b@ac-lyon.fr